

**Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées sur les emplois fonctionnels de direction au titre de l'année 2023
au titre de l'article 132-6-1 du Code général de la fonction publique**

(A) Nombre d'agents sur emplois fonctionnels de direction au 31/12/2023 :

4 dont DGS : 1 H DGAS : 2 F DGST : 1 H

(B) N° de département :		93		(E) Nominations en 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME		
Romainville	commune	DGS			DGS				
		DGAS			DGAS				
		DGST	1		DGST	1			
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet				
		Total par sexe	1	0	Total par sexe en 2023	1	0		

Ne remplir que les cases colorées

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)		
Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
DGS	1	
DGAS		2
DGST		
Expert de haut niveau- Directeur de projet		
Total par sexe années antérieures	1	2
(H = F + G) Total primo par sexe	2	2
(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023	2	2
(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)	2	2
Nombre minimal de représentant de chaque sexe	1	
Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
Contribution due		
Au titre du 1^{er} cycle		
Au titre du 2^{ème} cycle		
Nombre minimal de représentant de chaque sexe	1	
Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
Contribution due		